

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice :

71

Nombre de conseillers présents :

52

Date de convocation :

13 décembre 2024

Date d'affichage :

20 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOJANSKI - Mme Viviane PERRIN - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

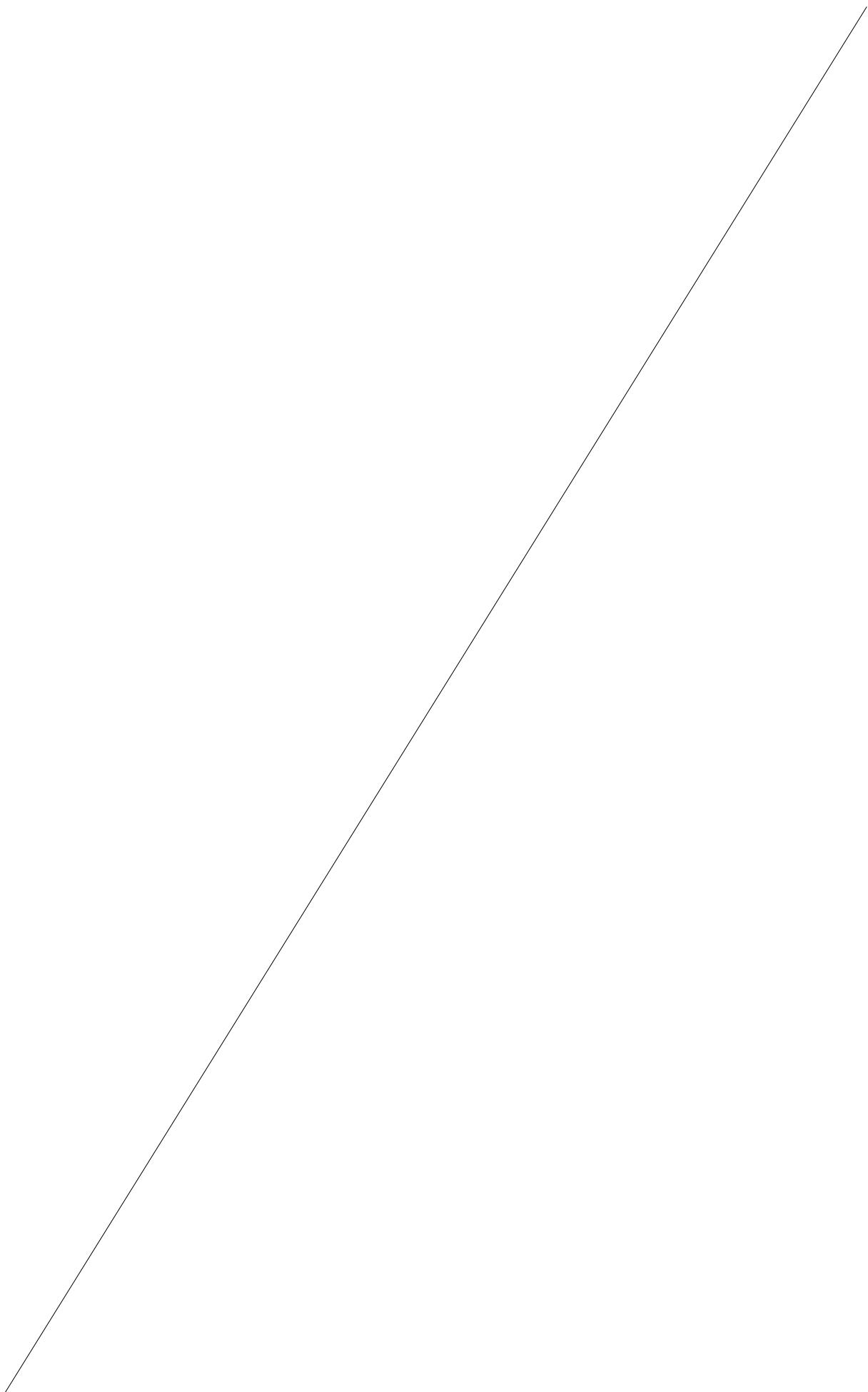
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Félix MORENO
M. Laurent SELVEZ
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOJANSKI)
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. JAUNET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme PICARD (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. PINTO (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Noël VALETTE



Vu l'article 1379-0 bis VI-I du Code général des impôts en vertu duquel les Communautés Urbaines sont substituées aux communes pour l'application des dispositions relatives à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères,

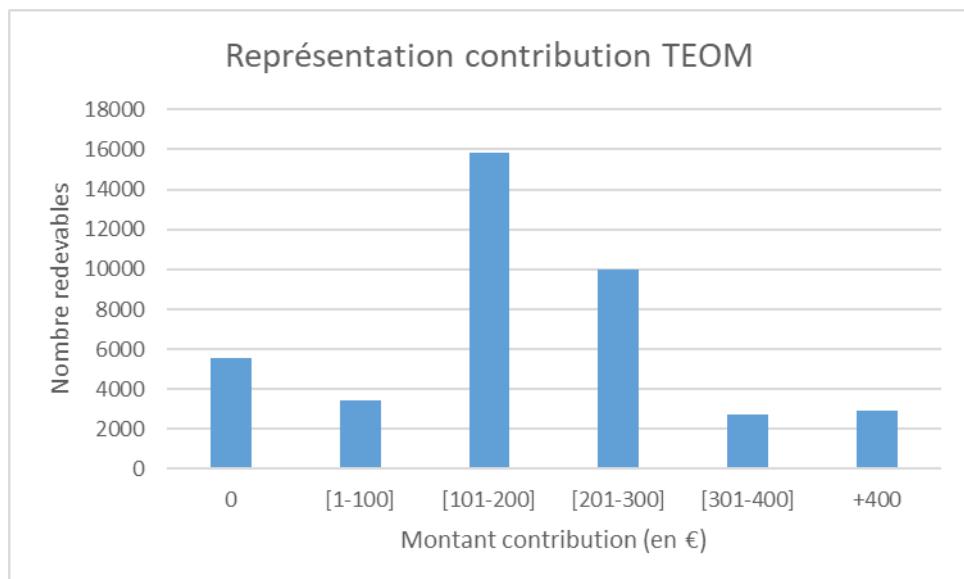
Le rapporteur expose :

« La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est mise en place pour financer la collecte des déchets ménagers et assimilés.

La TEOM concerne toutes les propriétés soumises à la taxes foncières sur les propriétés bâties ou encore toutes les propriétés qui en sont temporairement exonérées. Elle s'applique au propriétaire et à l'usufruitier du bien. Il est précisé que la base de cette imposition est établie sur la valeur locative cadastrale du bien et que, depuis 2018, cette base est revalorisée annuellement par le montant de l'évolution de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) sur une année.

L'évolution de la base d'imposition est évaluée à +2,5% pour 2025, soit une recette de 10 860 000 € à taux constant.

Pour information, en 2024 sur 40 501 articles imposables sur le territoire, 9 000 redevables ont reçu une imposition inférieure à 100 € et 15 800 ont été comprises entre 100 et 200 €, comme l'illustre le graphique ci-dessous :



Il est proposé de reconduire le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 pour l'année 2025 à 10,53% »

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,53% pour l'année 2025.

et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2024

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel Meunier". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'D' on the left and 'Meunier' on the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Daniel Meunier". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'D' on the left and 'Meunier' on the right, matching the one on the left.